

Commune de SERAING

Dossier n° PU/2019/838

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

- (1) Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de : permis d'urbanisation modification de permis d'urbanisme permis d'urbanisme de constructions groupées certificat d'urbanisme n°2.
- (1) Le demandeur est Monsieur GRÜN demeurant à dont les bureaux se trouvent à 4100 SERAING, rue Cockerill n°84. Le terrain concerné est situé à SERAING, rue Cockerill n°84 cadastré 2ème div., section E, n°125 X 18.
- (2) Le projet consiste à régulariser des travaux d'extension d'une buanderie dans une maison d'habitation avec rez-de-chaussée commercial et d'un garage.
- 1) L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 R.IV.40 R.IV.40 D.VIII.13 du Code du Développement Territorial, à savoir : « L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n°2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente ».

L'autorité a choisi d'informer le voisinage avant délivrance éventuelle du permis, leur permettant ainsi de faire part de leurs remarques éventuelles.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Place Kuborn 5 à 4100 SERAING - (3) le mardi de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 ; le jeudi de 7h45 à 11h45 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

- (1) (4) les jeudis 09/01/2020 et 16/01/2020 jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de (5) M. TODARO téléphone : 04/330.86.92 mail : b.todaro@seraing.be

L'enquête publique est ouverte le 06 janvier 2020 et clôturée le 20 janvier 2020

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal, Place Communal à 4100 SERAING,
- par télécopie au numéro: 04/330.83.19,
- (6) par courrier électronique à l'adresse suivante : b.todaro@seraing.be ou urbanisme@seraing.be
- remises à (5) M. TODARO dont le bureau se trouve Place Kuborn, 5 à 4100 SERAING

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamation dossier n°PU/2019/838 ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de (5) M. TODARO ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 21/01/2020, à 11h45.

(1) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme — le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est (5) M. TODARO dont le bureau se trouve à 4100 SERAING, Place Kuborn, 5.

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques principales du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Un jour par semaine jusqu'à 20 heures ou le samedi matin.

(5) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, le conseiller en environnement, le collège communal ou l'agent communal désigné à cette fin.

(6) Non obligatoire.

Pr LE COLLEGE COMMUNAL, (délégation du 07/06/2017)

(CoDT art.D.IV.33)

B. TODARO
Agent technique

Pr LE BOURGMESTRE, (délégation du 11/02/2015) (C.D.L.D. art. L 1132-4)

D. GERADON 2ème Echevine